



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 5 mai 2025, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 28 avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 14 représentants 19 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

Délibération n° BS-2025/09

Objet : Médiateur en espace naturel

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne	DELPHIN Maurice ESCARON Dominique GUSMEROLI Stéphane MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix GUIGUE Gilbert WOLFF Corine	MONIN Michelle
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix POZO Jean-Christophe
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix REY Freddy à BERANGER Nathalie VIAL Cédric à BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix CHAVAND Christelle à BREYTON Stéphanie EYMERY Clémentine à BREYTON Stéphanie MOREL Véronique à PICHON-MARTIN Bertrand
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix EGO Catherine à CLOUZEAU Dominique LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique BOIX-NEVEU Arthur
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique BONNARDON Pierre à ESCARON Dominique	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MOLLIERE Denis à WOLFF Corine

Votants (en voix) : 39
 Exprimés (en voix) : 39
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Médiateur en espace naturel

CONTEXTE

Le site Natura 2000 Ubacs du Charmant Som et Gorges du Guiers mort abrite une richesse d'habitats naturels forestiers, reconnus à l'échelle européenne pour leur rareté ou leur fragilité, comme des érabiaies de pente et des épicéas sur lapiaz.

Sont également présents des milieux ouverts, comme les prairies ou les pelouses d'altitude, des milieux rocheux et humides, notamment une tourbière acide d'altitude, milieu particulièrement remarquable puisqu'il accueille des habitats naturels rares à l'étage montagnard.

Tous ces milieux abritent de nombreuses espèces remarquables comme la Potentille du Dauphiné, la Gagée jaune, l'Ophioglosse commun, la Rosalie des Alpes, le Tétrás lyre, la Chouette chevêchette, diverses chauves-souris ou encore le Lynx.

Au pied du sommet du Charmant Som, se trouve une auberge ouverte de juin à fin septembre et l'un des derniers alpages laitiers de l'Isère, où le fromage est fabriqué et vendu sur place, offrant un paysage remarquable de pâturages. Le site est parcouru par un réseau PDIPR dont le GR9, le GRP Tour de Chartreuse et des sentiers de petite randonnée.

La fréquentation du Charmant Som est croissante, l'éco-compteur en place indiquait en 2017 75 400 visiteurs à l'année contre 100 000 estimés aujourd'hui (+32% en 8 ans). Cette augmentation génère des comportements parfois inadaptés : présence de chiens en période d'estive, pratiques de bivouac, sortie de sentiers, ...

Au-delà des actions engagées (événements, communication institutionnelle, touristique, présences ponctuelles sur site,...) le Parc et ses partenaires souhaitent mobiliser un animateur sur site sur la période estivale pour aller à la rencontre des publics plus ou moins connaisseurs des enjeux environnementaux et de multusage du site.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Il s'agit d'une mission de médiation humaine, en cœur de site, du 1^{er} juillet au 31 octobre :

- > Priorité d'action : Sensibiliser et informer les publics sur les « codes » et bonnes pratiques en montagne, les singularités écologiques du site et le contexte socio-écologique
- > Activité secondaire si faible affluence sur site : participer aux observations de terrain et distribuer un questionnaire « de fréquentation »

Les maraudes s'organiseront principalement les week-end, notamment en septembre et octobre. Il sera demandé de réaliser des journées de 8h, potentiellement en horaires décalés le matin ou le soir, notamment au regard des pratiques de bivouac.

BUDGET PREVISIONNEL

Dépenses		Recettes	
Prestation AMM 40 jours	10 000 €	REGION AURA	5 000 €
		Autofinancement Parc	1 666 €
		Communauté de communes Cœur de Chartreuse	1 667 €
		Grenoble Alpes Métropole	1 667 €
Total	10 000 €	Total	10 000 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **D'approuver le projet et son plan de financement,**
- **D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré le 5 mai 2025,
 Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **06 MAI 2025**

